

## 1. Le jihad actuel remonte t-il aux origines coraniques ?

Si l'expression **jihadisme** est un néologisme récent, le mot **jihad** appartient bien au vocabulaire arabe de la péninsule de l'époque du Prophète.

La langue arabe, comme toutes les langues sémitiques, distingue bien les consonnes et les voyelles (ajoutées tardivement), les squelettes des mots, verbes et noms, constituent les racines de la langue, racines la plupart du temps trilitères. C'est ainsi que le mot jihad vient de la racine **J-H-D** qui commence par la lettre → **dzim**, 5<sup>e</sup> de l'alphabet, parfois transcrite par *dj*, ce qui donne en français l'écriture **djihad**, renvoie à la notion d'effort...faire effort pour surmonter une difficulté, quelle qu'en soit la nature.

Sous ses formes verbale et nominale, il apparaît 42 fois dans le texte coranique, mais toute la question est de savoir comment il faut l'interpréter. Le Prophète Mahomet -Muhammad- qui a participé à une trentaine de combats, fut-il le premier jihadiste au sens où nous l'entendons actuellement ? Pour les jihadistes actuels, comme pour les détracteurs de l'islam, qui, dans une lecture essentialiste, affirment la violence congénitale de cette religion, le terme jihad renvoie sans l'ombre d'un doute à des actions violentes inscrites dans la nature même de l'islam avec la caution et du Prophète et du divin !

Comment comprendre cette notion de jihad au temps du Prophète et de ses compagnons ? La réponse est difficile, à la fois par manque de sources précises et non partisans, mais aussi, en raison de points de vue consciemment ou inconsciemment tendancieux même chez certains chercheurs. Nous suivrons ici les analyses de l'anthropologue Jacqueline Chabbi qui nous invite à dé-islamiser la vie de Mahomet<sup>[1]</sup> ainsi que la plupart des événements contemporains rapportés par le Coran. Pour comprendre le sens originel des mots, il faut se replonger dans le contexte culturel de l'époque qui est celui de l'Arabie tribale. Durant cette phase de l'islam tribal, avant la constitution des grands empires dont l'empire abbasside, le jihad est plus lié aux codes tribaux qu'à la nouvelle religion.

Le sens premier, rappelons-le, consiste à faire un effort exceptionnel pour surmonter une

difficulté, et *par extension, faire effort en faveur de ou contre quelqu'un*<sup>[2]</sup>. Les premiers « musulmans » qui ont suivi le Prophète dans son exode (**Hijra**) de la Mecque à Médine, sont invités à s'engager -à faire cet effort- dans toutes les actions qu'il entreprend, qu'elles soient ou non guerrières. Cet appel au jihad ne vaut que pour l'action en cours qui, tout en étant collective, n'engage que des volontaires. En effet, dans cette société tribale, la solidarité s'exerce certes au sein d'un groupe clanique, la parentèle, mais cela n'a rien d'obligatoire au niveau d'un ensemble plus large, de clans ou de tribus. Il faut alors une forte motivation telle l'assurance d'un bon butin, pour s'engager. Les rappels incessants du Coran à mener le jihad dans la voie de Dieu, montrent bien la difficulté à mobiliser, et, que l'on ne s'y trompe pas, les menaces d'un mauvais sort dans l'au-delà sont seulement *de l'ordre d'un discours autojustifiant et tenu a posteriori*<sup>[3]</sup>, l'idée d'un au-delà étant totalement étrangère à la culture bédouine d'alors. Etre musulman dans cette première période bédouine où la société est régie par un système d'alliances et de solidarités pour survivre, signifie seulement entrer dans l'alliance d'Allah. La razzia qui vise à faire du butin est une nécessité pour la survie du groupe dans un univers de rareté. Lorsqu'il faut aller au combat, c'est un autre terme qui est employé, **Qitâl**, dont la racine **QTL** renvoie en effet à l'idée de tuer, mais pas d'une manière systématique comme le pensent les jihadistes actuels, mais simplement d'affirmer ce risque de tuer ou d'être tué. Le combat ne peut être prescrit -aux volontaires- que si l'on justifie son utilité collective. Le combat qui vise à massacrer gratuitement comme dans l'actualité jihadiste est impensable (cf Sourate II, 190). Penser que le Coran incite à mourir dans un attentat suicide est un contresens absolu, dans cette société tribale fragile, tout homme tué manque cruellement à son groupe, ce n'est pas alors une question morale ou religieuse, mais purement socio-économique. Le Coran cherche à modérer les actions de combat (*qitâl*) car l'engrenage de la vendetta serait terrible pour tous, et en même temps, à lever la crainte du risque de mourir, par de nombreuses promesses paradisiaques.

Finalement, la seule grande innovation de Mahomet quant à la notion tribale de jihad, fut dans les faits, de l'avoir confisquée à son profit, à celui de l'alliance nouvelle proposée, celle d'Allah. A sa mort, certaines tribus qui ne voyant plus leur intérêt, sortent tout simplement de l'alliance, sans aucune conscience de trahir une religion, ce n'était pas dans leur mentalité.

Ainsi, l'association étroite dans le Coran entre **jihad** et **qitâl**, ne vient pas d'une injonction divine, mais de la simple nécessité de trouver des volontaires à chaque action nouvelle

L'islamisation de la compréhension du texte coranique est tardive, environ deux siècles plus tard, à un moment de l'empire abbasside où tout contact avec l'esprit bédouin des origines est perdu.

## 2-La doctrine théologique classique du jihad.

Cet islam bédouin durera deux siècles, période des premiers compagnons immédiats du Prophète et de la dynastie des Omeyyades de Damas. Ces premières conquêtes –qui ne sont pas une guerre sainte, mais le prolongement d'une politique de razzias-, assez foudroyantes doivent davantage aux faiblesses des deux empires voisins, perse et byzantin, qu'à un élan missionnaire musulman. D'ailleurs, les premiers conquérants ne cherchent pas à convertir. Être musulman est encore réservé aux seuls Arabes de la péninsule (S.XIV,4). Devenir musulman nécessite d'être adopté par une tribu pour rentrer dans cette alliance avec Dieu.

Tout change avec l'apogée de l'empire abbasside, qui du fait de son caractère multiculturel, rompt avec l'univers tribal des origines. Nous ne sommes plus dans un islam bédouin, mais de convertis, souvent d'origine chrétienne dans les nouveaux territoires conquis. S'installe une logique d'empire qui a un fort besoin d'harmoniser les différents courants religieux par l'institution de dogmes nouveaux, par une islamisation de la compréhension des origines. C'est ainsi que la vieille notion de jihad va être totalement islamisée, et donc revêtir de nouveaux sens. C'est dans ce nouveau contexte fort éloigné des origines, que se construit l'islam traditionnel, souvent appelé islam des empires.

Ainsi, c'est seulement au IX-Xe siècles, sous les Abbassides, que des savants religieux élaborent la théologie du jihad comme *guerre sainte*<sup>[4]</sup>, avec tous ses corollaires que nous connaissons de nos jours, la notion de martyr dans la mort au combat, de rétribution au paradis...

Après deux siècles d'expansion fulgurante, un Etat islamique se constitue politiquement, juridiquement et religieusement. Ce changement historique modifie considérablement la question de la guerre et du jihad en général.

Récemment sensibilisés à la notion de frontière étatique, les savants religieux au service du pouvoir politique, émettent une représentation binaire du monde en ***Dar al-islam*** (demeure

de l'islam) et **Dar al-harb** (demeure de la guerre). Ces deux notions sont nouvelles, n'en déplaise à ceux qui les justifient par un hadith du Prophète.

L'appréciation de ces deux domaines connaît quelques variantes d'un érudit juriste à l'autre. Se situent dans le **Dar al-islam**, *a minima*, les musulmans qui peuvent librement pratiquer leur culte, ou plus pleinement, lorsque les gouvernants appliquent la charia. Dans cet espace peuvent demeurer *les gens du livre*, comme les Juifs, les chrétiens etc, qui, moyennant paiement de la *djizîa* pouvaient espérer une protection. Ce statut de *Dhimmi* n'est plus en cours à l'époque moderne, hormis la tentative récente de *Daesh* de le réhabiliter.

Le domaine de la guerre concerne tous les espaces insoumis, à l'extérieur comme à l'intérieur du **Dar al-islam**, en direction desquels un jihad offensif annuel est attendu de la part du calife. Ce jihad dans les faits, va être extrêmement encadré, contrôlé, limité. Non seulement les guerres coûtent chers, mais des considérations de *realpolitik*, poussent aux compromis. Il est bien souvent plus avantageux à tous points de vue de traiter avec l'ennemi que de lui faire une guerre inconsidérée. Très vite la théorie du jihad offensif va devenir une *fiction juridique destinée à motiver une communauté fatiguée par les dissensions internes*[\[5\]](#).

A l'époque ottomane par exemple, une troisième catégorie est créée, un espace de trêve avec les Etats voisins. Les relations internationales depuis la fin de la première guerre mondiale ont rendu désuet cette vision binaire, l'Etat Islamique relance le concept en 2014, d'ailleurs l'une de ses revues de propagande porte le nom de **Dar al-islam**.

\* Une autre théorie de l'époque abbasside, elle aussi inspirée par le pouvoir politique dans le but de maîtriser le jihad, consiste à distinguer deux types de jihad : le jihad majeur, l'effort à mener sur soi-même, contre ses mauvais penchants, et le jihad mineur dans le sens du combat, de la guerre. On voit bien l'intention de minimiser ce dernier, de l'encadrer pour éviter les désordres. Désormais, le jihad guerrier est de seule compétence du pouvoir politique, du calife donc, et c'est un devoir collectif et non pas individuel. *L'Etat pouvait, bien sur, toujours appeler au jihad si nécessaire, mais la plupart temps les abbassides n'exprimèrent nullement leur intention de l'invoquer. L'époque était au commerce florissant entre le monde musulman et les empires byzantin et indien, et ils ne voulaient pas voir ces échanges interrompus par n'importe quel écervelé qui aurait lancé : je fais le jihad parce que*

ce sont des infidèles [6].

### 3- Quelques exemples de jihads traditionnels menés par la puissance politique musulmane.

- Les longues luttes des Ottomans contre les Byzantins de 1299 à la prise de Constantinople (future Istanbul), voire au premier siège de Vienne en 1529, sont des guerres affichées dans le cadre du jihad. Les démentis de certains révisionnistes turcs actuels soucieux de présenter à l'Union Européenne, un passé honorable, n'y changent rien. Une fois l'empire turc ottoman bien installé, le principal souci de ces sunnites fut du côté de la Perse dirigée par la dynastie Séfévides chiites.

*Le dernier appel au jihad lancé par la puissance ottomane date du 14 novembre 1914. Aussi, le Serviteur des deux Villes Saintes, Khalife des Musulmans et Commandeur des Croyants, a-t-il considéré comme le plus grand des devoirs du Kalifat mahométhan d'appeler à la Guerre Sainte musulmane les peuples musulmans, conformément aux dispositions des fetvas sacrés, afin de recourir à toutes les mesures et à toutes les vaillances de la foi pour préserver des atteintes immondes, avec l'aide divine, le tombeau du Prophète, prunelle des yeux des vrais croyants, Jérusalem, Nedjef, Kerbela, le siège du Khalifat, enfin toutes les localités musulmanes où se trouvent des lieux prophétiques ainsi que des sépultures de saints et de martyrs et de supplier le Dieu Tout Puissant d'accorder son concours vengeur pour l'anéantissement des ennemis de l'Islam.*

*Le Khalifat a appelé sous les armes, sans exception, tous les sujets de vingt à quarante-cinq ans vivant sous son sceptre.... il a donné à tous les croyants l'ordre de prendre part à la Guerre Sainte et d'y apporter le concours de leurs personnes et de leurs biens.*

-Il n'y eut aucun soulèvement pan islamique d'envergure ; Beaucoup de musulmans eux-mêmes trouvaient assez curieux ce revirement religieux des Jeunes Turcs qui avaient d'une certaine manière désacralisé le Sultan-Calife

-A l'époque coloniale, côté français, le meilleur exemple de jihad est celui de l'Emir Abd el Kader (1808-1883) de 1832 à 1847. Dès 1832, au début de la conquête française, il

remplace dans l'ouest et le centre algériens le retrait de l'empire ottoman. Son projet de constitution d'un Etat islamique arabe allait se heurter aux débuts de la colonisation française. Ce grand mystique -soufi- fut un grand chef de guerre, il sut tenir tête de nombreuses années à l'armée française. A sa demande des Oulémas (savants en religion) de Fès édictent deux fatwas en 1837 et en 1840 qui appellent à un effort de solidarité dans le jihad contre les chrétiens français.

-L'un des derniers appels au jihad par la puissance publique dans le droit fil de la tradition, est certainement celui de la guerre de 1973 entre d'un côté Israël et de l'autre, l'Egypte et la Syrie. Guerre appelée guerre de Kippour par les premiers et guerre du Ramadan par les autres. Entre la guerre des 6 jours perdue par les Arabes en conséquence de l'impunité du régime de Nasser, et le début victorieux de la guerre du ramadan grâce au retour du religieux dans l'espace public, le monde arabe change de paradigme, à l'échec du nationalisme arabe laïque, succède une islamisation de l'ordre politique.[7] C'est ainsi que les « *oulémas égyptiens et syriens ont donc, pour que les soldats consomment leurs rations, proclamé, à l'instigation du pouvoir politique, que la guerre du ramadan était un jihad* [8]»

-Avec la guerre d'Afghanistan contre l'occupant soviétique, le jihad va changer de nature et bientôt échapper au monopole de la puissance publique.

## Christian Bernard

---

[1] La démarche est la même si l'on veut avoir une chance d'accéder au Jésus de l'histoire, il est nécessaire de déchristianiser l'image que l'on en a, de replonger Jésus dans son humanité, à savoir le pluralisme juif de son temps.

[2] Jacqueline Chabbi, *Les trois piliers de l'islam, lecture anthropologique du Coran*, Points Seuil Essais, 466p.2016, p. 237.

[3] Jacqueline Chabbi , p.241.

[4] Le qualificatif de sainte - **muqaddas** en arabe- n'a jamais été appliqué à l'activité guerrière.

[5] **Makram** ABBÈS, « Guerre et paix en islam : naissance et évolution d'une « théorie » », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 73 | 2003, mis en ligne le 09 octobre 2008, consulté le 03 décembre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/mots/15792> ; DOI : 10.4000/mots.15792

[6] Suleiman Mourad, *La mosaïque de l'islam, entretien sur le Coran et le djihadisme avec Perry Anderson*, Fayard, 180 p., 2016, p.62.

[7] Gilles Kepel, *Sortir du chaos, les crises en Méditerranée et au Moyen-Orient*, Gallimard, 513 p., 2018, p.31.

[8] op.cit. p.31